



NAPAP : un pont trop loin ?

Création : mardi 5 octobre 2021 16:37

Nous avons appris que ces derniers jours, dans le cadre du conclave budgétaire, des IKW (réunions en Inter-Cabinet) ont été organisés dans le cadre de la NAPAP (du financement de celle-ci).

Ces réunions ont rapidement pris une autre tournure et les accords repris dans le statut (en vertu d'un décret royal) ont été remis en question.

Par exemple, le ministre doit soumettre le système de la NAPAP à une évaluation avant le 15 mars 2022. L'objectif est d'"optimiser" la NAPAP. D'ici janvier 2023, une réforme assortie des mesures transitoires nécessaires devrait être mise en œuvre. Cette réforme devrait servir de base pour la réforme des pensions. C'est le monde à l'envers...

L'objectif doit être de déployer le plus grand nombre possible de collègues dans des "fonctions adaptées" et que la "non-activité" soit découragée. Mais à côté du financement, les règles du jeu concernant la NAPAP semblent claires. L'arrêté royal existe et les règles ont été fixées.

Depuis, nous avons réagi vers le monde politique. Les réactions ne sont pas moins. Mais il doit être clair pour nous que toute modification du concept de la NAPAP va à l'encontre des principes d'appréciation que le gouvernement devrait avoir envers la police.

Est-ce là le respect que nos collègues méritent ? Cela rend-il l'emploi attrayant ?

En tout cas, nous avons déjà donné un signal clair.

Pour nous, il y a trois dossiers sensibles : le dossier 'violence envers la police', les négociations salariales et le dossier de la NAPAP.

Nous invitons notre ministre, mais par extension tous les membres du gouvernement, à respecter les accords du passés et à ne pas toucher à la NAPAP.

Carlo Médo



NATIONAAL SYNDICAAT VAN HET POLITIE- EN VEILIGHEIDSPERSONEEL VZW
SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE ASBL

NAPAP : un pont trop loin ?

Création : mardi 5 octobre 2021 16:37

Président National